RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

REPONSES AUX QUESTIONS N°1

11/06/2026

Consultation n° **26-TV202EGP**

Objet Travaux de mise en conformité du laboratoire de radiopharmacie de l'HEGP

N°	Question	Réponse
1	Auriez-vous le cahier de charge ssi (CCF) et les plans de zoning ou autres.	Il n'y a pas de cahier des charges SSI. Les plans de zoning vous seront transmis.
2	**Lot 1** : Afin de déterminer les travaux de démolition et de création prévus dans l'existant, notamment la nature des planchers et des murs, les percements, les baies à créer ainsi que les différentes réservations nécessaires, pourriez-vous nous transmettre les plans structure et DOE structure de l'existant disponibles, ainsi que les DOE des lots techniques existants pour cette opération ?	Vous trouverez les plans de structure dont nous disposons.
3	**Lot 1** : Article 2.7.1 – Blocs-portes EI30 Il est demandé la fourniture et la pose de blocs-portes simples action à 1 vantail ainsi qu'à 2 vantaux, de degré coupe-feu EI30. Après analyse du plan projet et sauf erreur de notre part, nous n'identifions pas de blocs-portes à 2 vantaux. Pourriez-vous nous préciser leur localisation et leur quantité ? Par ailleurs, pourriez-vous nous confirmer si l'ensemble des blocs-portes EI30 (1 vantail et 2 vantaux) sont également requis étanches à l'air, ou si seules certaines portes sont concernées par cette exigence ? Si oui lesquelles	Uniquement porte 1 vantail. Seules les deux portes séparatives entre les sas et les circulations devront être étanches. La troisième porte qui concerne le placard technique d passe chariot n'a pas besoin d'être étanche mais simplement DAS EI30.

4	**Lot 1** : Porte d'accès au SAS côté circulation L'article 2.7.1 mentionne une porte d'accès au SAS côté circulation. Pourriez-vous nous confirmer si cette porte doit être : -EI30 et étanche à l'air ; ou EI30 uniquement . Pourriez-vous également confirmer que les autres blocs-portes EI30 prévus au marché sont non étanches, sauf indication contraire ?	Oui EI30 et étanche comme indiqué précédemment.
5	**Lot 1 :** Article 2.7.2 – Porte coulissante simple vantail Il est demandé la fourniture et la pose d'une porte coulissante manuelle simple vantail, avec oculus, de passage utile 100 x 203 cm, entre le laboratoire qualité et le laboratoire chaud. Pourriez-vous nous confirmer si cette porte doit être étanche à l'air ou non ?	Non pas besoin d'étanchéité à l'air.
6	**Lot 1** :Article 2.7.4 – Travaux sur châssis de menuiseries extérieures Il est demandé le remplacement de vitrages et d'un panneau plein déposé par des panneaux sandwich. Toutefois, sauf erreur de notre part, nous ne trouvons aucune indication sur plan permettant d'identifier précisément : -la localisation des châssis concernés ; -leurs dimensions , longueur et largeur ; -leur quantité. Pourriez-vous nous transmettre un repérage ou des détails permettant leur identification ? Par ailleurs, pouvons-nous considérer que cette intervention est limitée au vitrage repéré « Vitrage 1 » sur les plans ?	Voir le plan de CVC 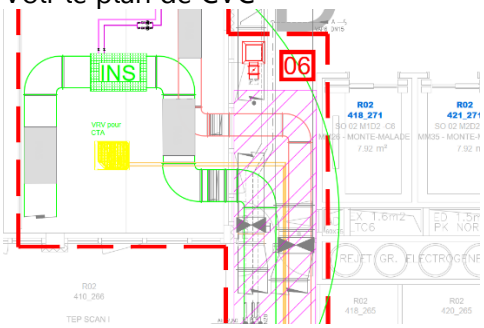

7	**Lot 1 :** Portes et accès au passe-chariot Pourriez-vous nous confirmer que la porte située entre les locaux BOX R02 419_251 et BOX R02 422_251 correspond à la porte du nouveau local hors zone laboratoire décrite à l'article 2.7.1 du CCTP ? Par ailleurs, le plan projet fait apparaître une porte asservie maintenue ouverte entre la circulation et la zone du passe-chariot. Cette porte ne semble pas être décrite dans le CCTP. Pourriez-vous nous préciser : -si cette porte est à prévoir dans notre offre ; -ses dimensions ; -son degré coupe-feu éventuel ; -son niveau d'étanchéité à l'air éventuel ; -ainsi que ses caractéristiques générales ?	Oui les boxs 419_251 et 422_251 se trouvent en dehors du laboratoire. La porte du local 419_251 est décrite dans le paragraphe
8	**Lot 1** : Article 2.7.3 – Paillasses en résine et meubles associés Il est demandé la fourniture et la pose de paillasses en résine, cuves, meubles bas et équipements associés. Toutefois, sauf erreur de notre part, nous ne trouvons ni plan de repérage, ni carnet de détails permettant d'identifier précisément les linéaires, dimensions et configurations à prévoir. Pourriez-vous nous transmettre un plan de repérage coté ainsi que les détails correspondants **?**	Les dimensions des paillasses sont visibles sur les plans DWG que nous vous transmettons.
9	**Lot 1** : Article 2.8 Plafonds et doublage type laboratoire Après consultation de nos fournisseurs, les solutions proposées sont généralement constituées de cloisons de type laboratoire à âme en laine de roche avec système de liaison entre panneaux par clés. Pourriez-vous nous confirmer que ce principe constructif pourra être retenu pour cette opération ?	La prescription du CCTP doit être respectée.
10	**Lot 1** : Hauteur des cloisons et doublages type laboratoire Pourriez-vous nous préciser la hauteur à retenir pour les cloisons	Hauteur de doublages de 2,80m souhaité.

	et doublages de type laboratoire prévus pour cette opération ?	
11	**Lot 1 :** Gaine technique – Local BOX R02 419_25 Après lecture du plan projet, nous identifions une gaine technique localisée dans le local BOX R02 419_251. Toutefois, sauf erreur de notre part, nous ne trouvons aucun descriptif concernant la façade de cette gaine technique ni son éventuelle porte d'accès. Pourriez-vous nous préciser les caractéristiques attendues de cet ouvrage et confirmer s'il est à prévoir au présent marché **?**	La gaine technique est à créer avec une façade de gaine EI30.
12	**Lot 4 :** Article 2.1.1 – Portes anti-X Il est demandé la fourniture et la pose de portes anti-X à âme pleine avec blindage plomb de 3,5 mm. Après consultation de nos fournisseurs, il apparaît que les solutions proposées sont généralement disponibles en 2 mm ou 4 mm de plomb. Pourriez-vous nous confirmer l'épaisseur de blindage à retenir pour cette opération ?	OK pour 4mm.
13	**Lot 4 :** Article 2.1.2 – Portes anti-X coupe-feu EI30 L'article 2.1.2 décrit des portes anti-X avec blindage plomb de 3,5 mm et classement coupe-feu EI30. Après consultation de fabricants spécialisés, il apparaît que les procès-verbaux d'essais disponibles concernent principalement des portes anti-X coupe-feu EI30 avec blindage plomb de 2 mm. Pourriez-vous nous préciser si des portes anti-X EI30 avec blindage 2 mm, disposant des procès-verbaux de conformité correspondants, pourront être retenues dans le cadre de cette opération ?	Oui, la solution proposée pourrait être retenue.
14	**Lot 4** : Article 2.2 – Passe-plats et passe-chariots plombés Après consultation de nos fournisseurs, les solutions proposées pour les passe-plats et passe-chariots plombés sont généralement réalisées avec une structure en panneaux compacts	La solution a 3mm est viable.

	HPL intégrant un blindage plomb de 2 mm ou 3 mm. Pourriez-vous nous confirmer si ce principe constructif pourra t être retenu pour cette opération, en lieu et place de la solution décrite au CCTP ?	
15	**Lot 4** : Article 2.2 – Passe-plats et passe-chariots Après lecture des pièces écrites et graphiques, il est indiqué au CCTP la fourniture et la pose de cinq (05) passe-plats et un (01) passe-chariot. Néanmoins, sauf erreur de notre part, le plan d'aménagement semble faire apparaître quatre (04) passe-plats et un (01) passe-chariot. Pourriez-vous nous préciser la quantité à retenir pour notre chiffrage, s'il vous plaît ?	Le cinquième passe plat se situe en superposition du passe chariot.